

Concertation RÉGLEMENTAIRE

Bilan de concertation préalable au
réaménagement de l'avenue Jean Moulin

Janvier 2026

Bilan de la concertation publique tenue
de 24 novembre au 24 décembre 2025

Avenue Jean Moulin, octobre 2025 © Sabrina BUDON



PARIS
LA
DEFENSE

PRÉAMBULE

L'établissement Paris La Défense tient à remercier les personnes qui ont contribué au registre en ligne pour leur implication dans cette démarche et pour l'intérêt qu'elles portent au projet de réaménagement de l'avenue Jean Moulin à Puteaux.





Avenue Jean Moulin, vers le centre-ville de Puteaux,
octobre 2025 © Sabrina BUDON

01. RAPPEL DU CONTEXTE

Une concertation préalable pour le réaménagement de l'avenue Jean Moulin

Dans le cadre du réaménagement futur de l'avenue Jean Moulin, **Paris La Défense a initié une concertation réglementaire préalable** au titre de l'article R103-1 alinéa 2° du code de l'urbanisme, à raison du coût prévisionnel des investissements publics routiers supérieur à 1,9 millions d'euros. Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de Paris La Défense n°2025/25 du 14 octobre 2025, ayant eu pour objet d'initier et fixer les modalités de la concertation préalable, cette démarche consiste en la **mise en ligne d'un [dossier de concertation](#)** expliquant les enjeux, objectifs et premières orientations du projet. **Un registre de contributions libres a été mis en ligne** pour une durée d'un mois sur le site internet de Paris La Défense, du 24 novembre au 24 décembre 2025, afin de permettre au public, conformément à la réglementation en vigueur, de formaliser ses avis, par voie électronique (exclusivement), et en mentionnant ses coordonnées.

Le présent bilan de concertation vise à restituer la synthèse des contributions qui ont été faites via le registre en ligne et **apporter des précisions sur le projet, en réponse aux remarques, avis et questions exprimés** par les personnes ayant participé. Il constitue également **une ressource pour alimenter le diagnostic et la réflexion sur le projet.**

Le périmètre de cette concertation réglementaire préalable au titre de l'article R103-1 du code de l'urbanisme **concerne le tronçon de l'avenue Jean Moulin tel que présenté sur la vue aérienne ci-après.**

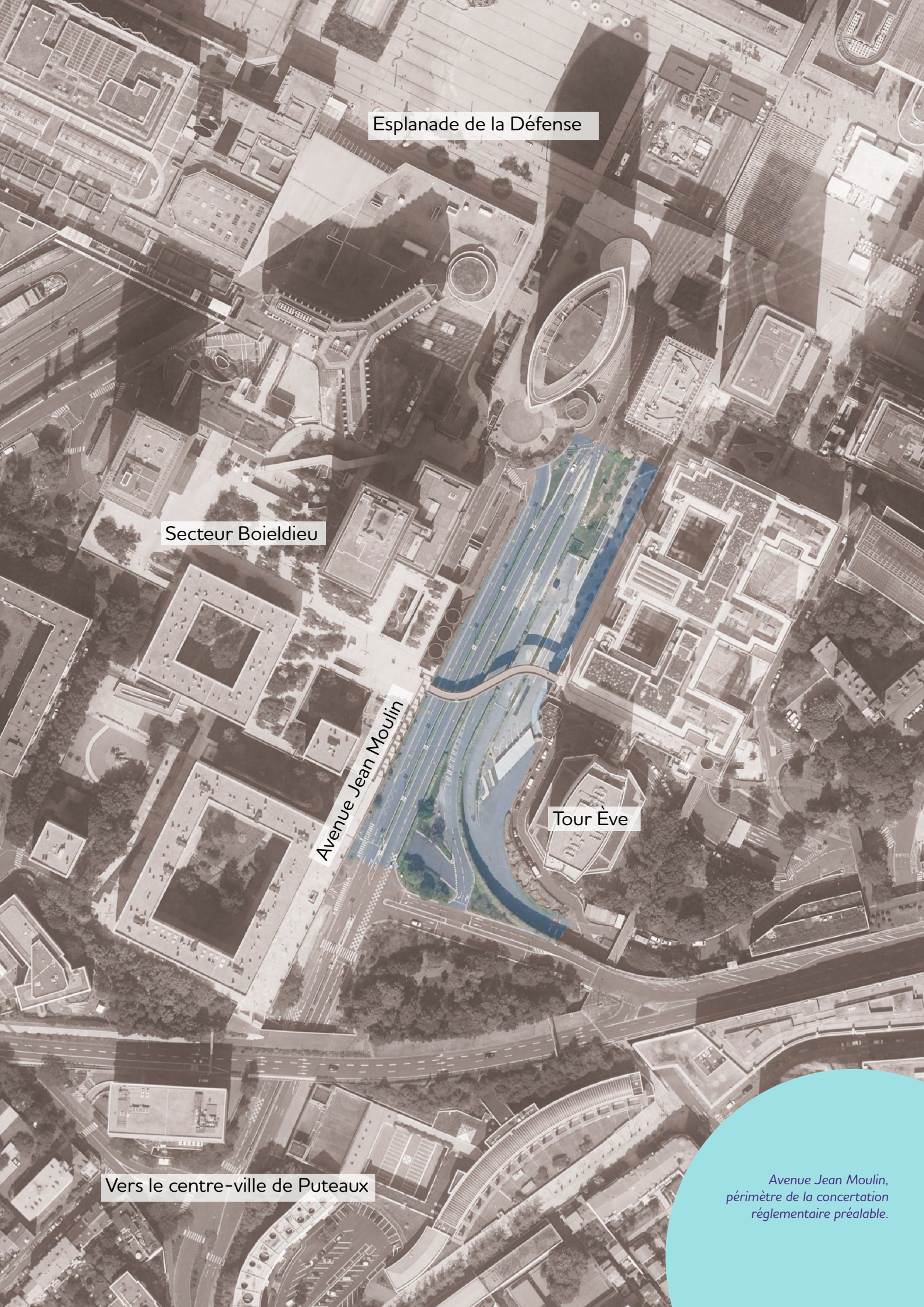
À ce titre, les contributions exprimées sur des projets ou espaces qui se trouvent en dehors de ce périmètre seront transmises aux services dédiés. Par souci de transparence, des réponses seront tout de même apportées aux contributions « hors périmètre » dans ce bilan, lorsque cela est possible.

Rappel du périmètre et des enjeux

Le projet de réaménagement de l'avenue Jean Moulin vise en premier lieu à **améliorer les déplacements entre La Défense et le centre-ville de Puteaux et vers le boulevard circulaire** (axes Patrick Devedjian et Pierre Gaudin). Il s'agit d'organiser une **cohabitation harmonieuse et fluide entre les différents modes de déplacement** : transports en commun, marche, vélo, trottinette électrique, automobiles et deux-roues motorisés.

Le réaménagement de l'avenue Jean Moulin doit également permettre **l'amélioration du cadre de vie pour les riverains et travailleurs** qui fréquentent le secteur. Un travail sur la végétalisation de l'axe Jean Moulin permettra d'embellir l'avenue et de la rendre plus confortable (moins d'exposition au vent et à la chaleur).

D'autres évolutions sont à prévoir en marge du périmètre, concomitantes au réaménagement de l'avenue, bien que n'y étant pas directement liées. Ainsi, le projet Empreintes, réalisé dans le cadre des Appels à Projet Urbains Innovants (APUI) jalonnait un parcours qui sera créé depuis l'avenue Jean Moulin vers la dalle de La Défense par le biais d'une « rampe » destinée aux piétons et déploiera une offre d'activité en rez-de-chaussée, à destination des riverains et usagers du secteur.

An aerial photograph of a city district, likely in Puteaux, France. The image shows a dense urban environment with various buildings, streets, and green spaces. A blue highlighted area follows the course of Avenue Jean Moulin, indicating a specific project or regulatory perimeter. The area includes several large buildings, some with unique architectural features like circular or oval shapes. The overall tone is sepia or brownish, giving it a historical or official feel.

Esplanade de la Défense

Secteur Boieldieu

Avenue Jean Moulin

Tour Ève

Vers le centre-ville de Puteaux

Avenue Jean Moulin,
périmètre de la concertation
réglementaire préalable.

02. RESTITUTION DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Rappel de la démarche de concertation préalable obligatoire au titre du code de l'urbanisme (article L103-2) et des objectifs de cette démarche

Les objectifs de la démarche

- Informer les usagères et usagers du quartier - habitants, riverains, travailleurs - des réflexions en cours pour le réaménagement du secteur.
- Enrichir le diagnostic sur le fonctionnement de l'avenue Jean Moulin urbain grâce à l'expérience de celles et ceux qui la fréquentent.
- Récolter les avis et questions via le registre en ligne pour alimenter les réflexions et nourrir le projet.
- Produire le présent bilan de concertation présentant les contributions et apportant des réponses aux questions posées.



Restitution de la démarche

Le registre en ligne, ouvert pour une durée d'un mois - du 24 novembre au 24 décembre - a récolté 52 contributions de riverains et usagers du secteur (51 personnes habitant à proximité, 1 personne travaillant à proximité). Ce registre a permis aux personnes souhaitant contribuer de s'exprimer librement sur le projet de réaménagement de l'avenue Jean Moulin.

Le mode de traitement de ces données est issu des outils d'analyse en sociologie et en urbanisme. Chacune des contributions est traitée manuellement selon l'appréciation qu'elle porte sur les thématiques liées au projet :

- **Le projet dans sa globalité**
- **Les mobilités**
- **La végétalisation**

En raison de la proximité entre le projet de réaménagement de l'avenue Jean Moulin et des programmes immobiliers récents (Altiplano) ou à venir (Empreintes), de nombreuses contributions abordent la thématique des **travaux** (Altiplano) et celle de **l'animation et de la vie du quartier** (rez-de-chaussée actifs desdits programmes). Des réponses sont apportées dans le présent bilan lorsque cela est possible, bien que ces opérations immobilières soient réalisées indépendamment de la réalisation du projet de réaménagement de l'avenue Jean Moulin, et par conséquent, non incluses dans le périmètre de la concertation objet du présent bilan.



Rues Jacques Villon
et Paradis Haute, vers
Puteaux, octobre 2025
© Sabrina BUDON

Synthèse des contributions

APPRÉCIATION GLOBALE DU PROJET

Parmi les contributions qui émettent un avis sur le projet dans sa globalité, une **légère majorité est favorable au réaménagement**.

Des satisfactions sont exprimées concernant :

- les perspectives d'une meilleure connexion (tous modes) entre la Défense et le centre-ville de Puteaux ;
- la végétalisation de l'avenue ;
- l'embellissement de l'avenue ;
- [hors périmètre de la concertation] - la dynamisation du secteur grâce au développement, en marge du périmètre, de rez-de-chaussée d'activités.

Contributions au registre en ligne :

« Besoin d'une connexion douce avec Puteaux, accès P.M.R. et escaliers, désenclavement de la route. Faire vivre le quartier avec des commerces, privilégier des habitations. Importance de la végétalisation. ».

« Habitant de la Tour Ève, l'avenue Jean Moulin est la vue principale depuis mon appartement. Je trouve donc ce projet de réaménagement, comme il est présenté, plutôt séduisant. Faciliter la connexion entre le centre-ville de Puteaux et l'Esplanade de La Défense (notamment pour les piétons) est une bonne idée. Si l'accent est particulièrement mis sur la végétalisation, cela apportera une plus-value au quartier, qui est très bétonné. »

À l'inverse, des réserves sont exprimées concernant le projet de réaménagement :

- l'avenue telle qu'elle est actuellement est jugée convenable ;
- des craintes quant à la pérennisation de l'avenue en 2x1 voie et des insatisfactions concernant les embouteillages actuels aux heures de pointe (perte de fluidité et nuisances sonores) ;
- des inquiétudes à l'annonce de nouveaux travaux dans le secteur et des nuisances qu'ils engendreront pour les riverains ;
- [Hors périmètre de la concertation] - des déceptions liées à la non-accessibilité des rez-de-chaussée d'activité du projet Altiplano, des craintes que les rez-de-chaussée d'activité qui seront réalisés en marge du périmètre ne soient pas ouverts sur le quartier.

Contribution au registre en ligne :

« Je ne perçois pas la valeur ajoutée de ce projet. Cette artère fonctionne dans l'ensemble très bien. De nouveaux espaces verts ont été créés et des pistes cyclables sont déjà en place. »

À la marge, certains contributeur·ices sont allés jusqu'à formuler une proposition pour le réaménagement. L'une d'entre elles portait, par exemple, sur la couverture de l'axe Jean Moulin.

Éléments de réponse :

L'objectif du projet de réaménagement est de transformer l'avenue Jean Moulin en boulevard urbain, en faisant évoluer la répartition des espaces et son aspect actuel, très autoroutier. Ces évolutions nécessitent de diversifier les fonctions circulatoires de l'avenue, en sécurisant les déplacements piétons et cyclistes, en les rendant plus confortables. Ces interventions permettront, à terme, de réduire la dépendance à la voiture et d'encourager la marche et l'usage du vélo.

Il s'agit également de rendre l'avenue plus belle et plus animée, en lien avec les espaces et projets alentour (espaces verts, esplanade de la Défense et centre-ville de Puteaux, projets immobiliers, renforcement des continuités cyclables, etc.). La cachet ira donc à l'encontre des ambitions du projet.

Synthèse des contributions

MOBILITÉS

Parmi les contributions qui abordent les mobilités, ce sont **majoritairement des insatisfactions qui ressortent.**

Ces réserves sont principalement dues à :

- la pérennisation du passage en 2x1 voie de l'avenue, qui généreraient des difficultés pour se déplacer en voiture (congestion aux heures de pointe) et des nuisances sonores (klaxon en période de congestion) ;
- le sentiment que les infrastructures suffisent telles qu'elles sont aujourd'hui (accès piétons à la dalle via les ascenseurs, pistes cyclables actuelles, sur l'axe Jean Moulin ou sur des axes alentour...).

Contributions au registre en ligne :

« Axe très embouteillé vers la Défense surtout le matin en semaine. Des fois, attente jusqu'à 30 minutes à cause des bus et le rond-point EDF. Le nouvel accès vers le boulevard circulaire est très pratique. L'accès au parking Boieldieu qui se trouve sur l'avenue est très pratique depuis qu'il a été refait : À CONSERVER absolument. »

À l'inverse, des satisfactions sont exprimées concernant :

- la création d'axes de déplacement confortables pour les cyclistes et les piétons entre le centre-ville de Puteaux et la dalle de la Défense, intégrés à un schéma de mobilité plus vaste entre Puteaux et Courbevoie.

Contribution au registre en ligne :

« Nous trouvons qu'il manque une vraie connexion piétonne entre la Défense et Puteaux. »

À la marge, des demandes ont également été formulées concernant :

- le maintien de l'accès au parking Boieldieu tel qu'il a été reconfiguré récemment, jugé très satisfaisant dans cette forme ;
- le prolongement de l'axe piéton entre l'avenue Jean Moulin et le rond-point de la Défense. (N.B : ce tronçon de l'avenue se trouve hors périmètre du projet).

Contribution au registre en ligne :

« L'avenue Jean Moulin est la liaison la plus « directe » entre Puteaux et Courbevoie. [...] Il serait intéressant de prolonger les aménagements piétons sous la dalle pour permettre un cheminement piéton entre Puteaux et Courbevoie. »

Éléments de réponse :

L'établissement Paris La Défense se réjouit que les pistes d'amélioration des mobilités cyclables et piétonnes sur l'axe nord / sud soient bien reçues.

Concernant les craintes liées à la saturation de l'avenue : le projet prévoit de **pérenniser la configuration actuelle (2x1 voie tout véhicule), en améliorant des itinéraires sécurisés pour les piétons et les cyclistes.** Cet objectif s'inscrit dans un schéma d'aménagement cyclable plus large pour améliorer la desserte de la Défense via les modes actifs. En marge du périmètre de l'avenue Jean Moulin, un projet d'aménagement sur le rond-point de la Défense pourrait venir connecter les circulations piétonnes et pérenniser les axes cyclables entre Puteaux et Courbevoie. À noter que les vélos représentent actuellement, et en l'absence de continuités cyclables autour de l'avenue Jean Moulin, 10% des déplacements quotidiens sur l'avenue (deuxième mode de transport le plus utilisé). Les piétons, eux, ne représentent que 3%. À titre d'exemple, l'accès de cyclistes à la Défense depuis le pont de Neuilly a augmenté de 8,9% entre 2024 et 2025. Sécuriser les aménagements piétons et cyclables le long de l'avenue constitue donc un enjeu majeur de sécurité routière, pour pérenniser et encourager le recours aux modes actifs, et réduire la dépendance à la voiture sur cet axe et dans les secteurs de la Défense.

Par ailleurs, et en réponse à des questions formulées dans le registre en ligne, le projet d'espaces publics ne prévoit pas de modification de l'accès au parking Boieldieu.

Zoom sur...

L'INTÉGRATION D'UNE VOIE DÉDIÉE AUX BUS.

À ce stade du projet, l'aménagement exact des espaces n'est pas encore arrêté. L'hypothèse d'une voie destinée aux bus, présenté dans le dossier de concertation, est à ce titre une simple piste de réflexion, qui pourra être gardée ou non dans la suite du projet.

Les échanges concernant la création – ou non – de cet aménagement associent l'établissement Paris La Défense, la Ville de Puteaux, le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (92), Ile-de-France Mobilités et la RATP. C'est à partir des échanges entre ces acteurs qu'une décision sera rendue.

- À noter...

DONNER SUITE AUX ENJEUX DE MOBILITÉS.

En réaction aux questionnements et réserves partagées dans le registre, l'établissement Paris La Défense a pris la décision de réaliser une étude complémentaire sur les mobilités. Elle consiste à observer les flux existants et à établir une projection de leur évolution sur l'avenue Jean Moulin, en simulant la présence d'une voie de bus. Cette étude servira d'aide à la décision quant aux choix d'aménagement de l'Avenue.



Avenue Jean Moulin et carrefour des Valettes, octobre 2025 © Sabrina BUDON

Synthèse des contributions

VÉGÉTALISATION

La **végétalisation de l'avenue est largement plébiscitée** dans l'ensemble des contributions qui abordent cette thématique. Il est souhaité que l'avenue et ses alentours (dalles, murs de soutènement...) soient davantage végétalisés. Si, dans l'ensemble, les personnes ayant contribué à ce sujet, se réjouissent de la végétalisation annoncée, des nuances sont toutefois à apporter :

Certaines contributions expriment la crainte que :

- la végétation qui sera réalisée *in fine* soit trop superficielle, malgré la satisfaction exprimée sur la base des premières perspectives de végétalisation annoncées.

D'autres contributions estiment que :

- les efforts de végétalisation annoncés ne sont pas suffisamment ambitieux, dès ce stade du projet, et souhaiteraient une intervention plus massive.

Contributions au registre en ligne :

« Voilà un projet intéressant ! Il est à la fois plaisant d'apprendre que la végétation va être renforcée, et que les espaces seront dédiés et protégés. » ; « Pas assez de végétal. » ; « Végétalisation : bonne idée. »

Avenue Jean Moulin octobre 2025 © Sabrina BUDON



Éléments de réponse :

L'établissement Paris La Défense se réjouit que la végétalisation de l'avenue Jean Moulin suscite l'adhésion.

La densité de végétalisation et la nature des essences qui seront plantées restent indéterminées à ce stade du projet. L'établissement Paris La Défense souhaite porter un projet ambitieux en la matière, mais réaliste vis-à-vis des enjeux de déplacements structurant l'avenue et du partage de l'espace / des aménagements que les mobilités nécessiteront.

Une réflexion sera menée sur la possibilité d'une végétalisation accrue sur d'autres supports et notamment des murs de soutènement et du projet immobilier Empreintes.

Synthèse des contributions

TRAVAUX

L'ensemble des personnes qui se sont exprimées sur la future phase de chantier partagent de fortes inquiétudes à ce sujet. Ces personnes témoignent d'importantes nuisances au quotidien, en raison du bruit ou de la poussière lors de précédents chantiers (Altiplano, par exemple).

À noter que ces contributions ne précisait pas si le chantier craint était celui de l'avenue Jean Moulin, sur laquelle porte cette concertation préalable, ou si les inquiétudes se cristallisent davantage dans la perspective du projet immobilier Empreintes, en comparaison aux travaux du programme Altiplano.

Ces inquiétudes, qui semblent parfois traduire un épuisement, ont été exprimées sous la forme :

D'un rejet fort :

- du (ou des) projet(s) en raison des nuisances qu'il(s) générera(ont) en phase chantier ;

D'une acceptation :

- du (ou des) projet(s), avec le souhait fort que les nuisances puissent être maîtrisées (horaires restreints, en journée, volume sonore contenu, etc.) ou que soient mises en place des mesures compensatoires.

Contributions au registre en ligne :

« On aimerait vraiment que, si vous envisagez des travaux, nous ayons du répit, car, avec la pollution sonore qu'on a subie à la Tour Ève depuis quelques années, on a réellement besoin d'une pause. »

« Trop de nuisances sonores à prévoir, déjà trop d'inconfort avec les rénovations Altiplano pour peu de résultats. Besoin de répit. »

« Je mets une réserve face aux troubles apportés par les travaux autour de la Tour Ève : bruits le soir, la nuit, voies de circulation modifiées, poussière. Les nuisances pour Altiplano ont été trop importantes. »

« Très inquiète des troubles pour TOUR EVE immeuble d'habitation : bruit des travaux, circulation de camions. Pour les prochains travaux, laissez libre la sortie du parking de l'immeuble et assurez l'absence de travaux tôt le matin et le week-end. »

« Je souhaiterais que les nuisances sonores soient vraiment réduites, voire compensées pour les habitants de la tour Ève (côté Défense) - c'est mon cas. »

Éléments de réponse :

Les inquiétudes exprimées sont bien prises en compte par l'établissement qui agira afin de limiter au maximum l'impact des futurs chantiers sur l'environnement immédiat. Il est à noter que le projet Altiplano a dû faire l'objet d'une phase de curage et de démolition de l'immeuble existant, qui a généré d'importantes nuisances (bruit, poussière) au sein du quartier. Hors du périmètre de la concertation, les travaux du projet Empreintes porteront sur la construction d'un projet neuf ne nécessitant pas autant de démolition. Bien que des nuisances soient inévitables, celles-ci seront surveillées par l'Établissement Paris La Défense et devraient être atténuées par des choix constructifs qui permettront de les réduire.

Pour les prochains chantiers, il n'est pas envisagé à ce stade de travaux nocturnes. L'Établissement Paris La Défense comprend l'inconfort subi par les riverains lors des travaux récents et souhaite se montrer à l'écoute, en veillant à limiter au maximum les impacts négatifs sur la vie quotidienne du quartier.

Des premiers travaux légers sur l'avenue interviendront en 2027, avant le démarrage de ceux du projet Empreintes, début 2028.

Hors périmètre de la concertation

ANIMATION ET VIE DE QUARTIER

Parmi les contributions qui abordent la vie de quartier, **une franche majorité se montre favorable** aux évolutions projetées le long de l'avenue Jean Moulin et en marge de celle-ci.

Un engouement est exprimé concernant :

- une hausse de l'attractivité du secteur, en rendant l'avenue plus belle et plus confortable ;
- [hors-périmètre de la concertation préalable réglementaire] - la création de rez-de-chaussée actifs, ouverts sur le quartier ;
- [hors-périmètre de la concertation préalable réglementaire] - la perspective d'un secteur plus dynamique et vivant, moins dépendant du reste de l'esplanade de la Défense ou du centre-ville de Puteaux.

Contribution au registre en ligne :

« Il est nécessaire de moderniser et dynamiser le quartier qui est devenu vieillot. On est obligé d'aller à la Défense ou en ville pour avoir des commerces sympas. Complètement en phase avec le projet. »

À l'inverse, des inquiétudes sont exprimées :

- la crainte que se développent des usages informels et de l'insécurité le long de la future « rampe » entre l'avenue Jean Moulin et la dalle de la Défense ;
- [hors-périmètre de la concertation préalable réglementaire] - sur la frustration que les rez-de-chaussée du programme Altiplano ne soient pas accessibles et la crainte que cela se reproduise dans le programme Empreintes.

Contribution au registre en ligne :

« C'est une très belle idée, une belle proposition, mais comme pour ALTIPLANO, ça va devenir une arnaque pour les voisins. Nous n'avons aucune possibilité de profiter des services bien que, dans l'idée originale, c'était prévu et vendu comme un endroit ouvert et partagé ! »

Éléments de réponse :

Hors périmètre de la concertation

L'Établissement Paris La Défense comprend le ressenti des riverains, et entend le souhait d'un quartier plus animé

Paris La Défense porte l'ambition, à travers l'Appel à Projets Urbains Innovants « Empreintes », lancé en 2022, d'apporter une animation nouvelle aux secteurs concernés. La sélection du projet sur le site Jean Moulin s'est notamment faite au regard des choix programmatiques (rez-de-chaussée d'activité proposant une halle gourmande et une salle de sport), du rapport à l'espace public et à l'environnement immédiat.

L'Établissement Paris La Défense, le porteur de projets et la ville de Puteaux ont à cœur de garantir l'ouverture au public de ces programmes actifs.

03. LES SUITES

Conclusions

Le projet de réaménagement de l'avenue Jean Moulin suscite tantôt l'adhésion (végétalisation, développement et sécurisation des modes actifs), tantôt des réserves (pérennisation du 2x1 voie et phase de chantier qui gênent les déplacements et /ou génèrent des nuisances).

Des contributions au registre témoignent par ailleurs d'un souhait que les espaces en marge de l'avenue - et donc en dehors du périmètre de la concertation préalable réglementaire - participent à dynamiser et animer ce secteur.

Les contributions au registre en ligne ont à ce titre permis de confirmer que l'avenue est aujourd'hui peu appropriable et que son réaménagement en boulevard urbain permettra d'en faire un lieu plus accessible et vivant pour les riverains.

Apports de la concertation

Cette concertation a par ailleurs motivé le déclenchement d'une nouvelle étude sur les mobilités, pour consolider les connaissances de l'Établissement Paris La Défense. Une mise à l'étude pour maximiser le potentiel de végétalisation du secteur sera également déclenchée, conformément aux sollicitations exprimées dans le cadre du registre. Enfin, l'Établissement Paris La Défense poursuivra l'objectif de penser les travaux pour qu'ils soient le moins impactant possible pour les riverains, en réaction aux témoignages de nuisances dues aux récentes interventions.

Les prochains temps clés du projet :

2026

- Finalisation de l'étude mobilité.
- Approfondissement des études paysagères et d'ingénierie en phase d'Avant-Projet (AVP) et de Projet (PRO).

2027

Travaux préparatoires à la mise en œuvre du projet APUI Empreintes.

2028

Lancement du chantier sur l'avenue Jean Moulin.

**Fin 2030 /
Début 2031**

Livraison de l'avenue Jean Moulin réaménagée.



Sorties du parking Villon, du parking P3 Wilson
et du parking Centre,
octobre 2025 © Sabrina BUDON

